



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°382 DU 7 AU 13 AOUT 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 6 personnes tuées dont 5 cadavres retrouvés, 2 victimes de VBG, 4 personnes torturées et 3 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 mineurs tués.

Des membres de la milice Imbonerakure, des administratifs, des agents du SNR, des militaires et des

policiers sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires et à la justice ont été également relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DE LA JUSTICE

IV. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES PERSONNES TUEES</i>	<i>3</i>
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2. DES INFANTICIDES.....</i>	<i>4</i>
<i>II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE.....</i>	<i>4</i>
<i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</i>	<i>4</i>
<i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	<i>4</i>
<i>II.1.2. DES PERSONNES TORTUREES</i>	<i>4</i>
<i>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	<i>5</i>
<i>II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i>	<i>5</i>
<i>III. DE LA JUSTICE.....</i>	<i>5</i>
<i>IV. DES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>6</i>
<i>V. CONCLUSION.....</i>	<i>6</i>

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FAB	: <i>Forces Armées Burundaises</i>
FDNB	: <i>Forces de Défense Nationale du Burundi</i>
FNL	: <i>Front National pour la Libération</i>
OBR	: <i>Office Burundais des Recettes</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
PNB	: <i>Police Nationale du Burundi</i>
SNR	: <i>Service National de Renseignement</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 12 août 2023, vers le matin, au quartier Kanga, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans un caniveau tout près du bar communément appelé « DENILIS ». Selon des sources sur place, ce corps ne présentait pas de trace. Selon les mêmes sources, ce corps a été conduit à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled par le chef de zone Kinama, Astère Niyokwizera accompagné par des agents de la Croix Rouge et des agents de sécurité.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 31 juillet 2023, vers 7 heures, au quartier Kanga, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'Evariste Mulima, âgé de 66 ans, a été retrouvé dans un caniveau tout près de la maison du surnommé Mwarabu, à 20 mètres de la maison de la victime. Selon des sources sur place, ce corps ne présentait pas de trace. Selon les mêmes sources, sa famille n'avait plus de ses nouvelles il y avait 3 jours. Le cadavre a été conduit à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled par sa famille. En date du 7 août 2023, le corps a été inhumé au cimetière de Mpanda.

Assassinat d'un responsable communal des jeunes « Imbonerakure » en commune Mabayi, province Cibitoke

Dans la nuit du 9 août 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Rurinsi, colline Gasebeyi, zone Ruhororo, commune Mabayi, province Cibitoke, des hommes à main armée parlant le kinyarwanda ont attaqué et tué Isidore Niyongabo¹ alias Mayisha, responsable communal des Imbonerakure à son domicile. Selon des sources sur place, Isidore Niyongabo² était assis dans l'enclos avec sa famille quand il a été criblé de balles au niveau de la tête par ces

criminels avant de se replier vers la forêt de la Kibira. Le cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital Cibitoke. L'administrateur de la commune Mabayi, Nicodème Ndahabonimana a confirmé cet assassinat en indiquant que des enquêtes ont déjà commencé. Rappelons que cet incident constitue la troisième attaque des hommes à main armée parlant le Kinyarwanda survenue dans cette commune depuis le début du mois de juillet 2023. La plus récente avait eu lieu en date du 3 août 2023, vers 22 heures, sur la sous-colline Kivogero, colline Mukoma, commune Mabayi, province Cibitoke et neuf personnes avaient été fusillées ainsi que neuf autres blessées. En date du 07 juillet 2023, dans la forêt naturelle de la Kibira, sur la colline Gafumbegeti, commune Mabayi, province Cibitoke, 6 personnes dont 5 vêtues des uniformes militaires de la RDC et un militaire burundais avaient été tués lors d'une fusillade entre des militaires burundais du 112^{ème} bataillon du camp Cibitoke en patrouille et des gens non identifiés parlant le Kinyarwanda.

Cet assassinat d'Isidore Niyongabo a été suivi par des arrestations des autorités administratives et de quelques responsables de la milice Imbonerakure en commune Mabayi.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ruhororo, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 18 juillet 2023, dans la vallée de Makarira, commune Ruhororo, province Ngozi, un corps sans vie de Michel Ntunzwenimana, originaire de Muhanga, province Kayanza, a été retrouvé. Selon des sources sur place, Michel Ntunzwenimana avait été vu pour la dernière fois en date du 16 juillet 2023 lorsqu'il était en train de prendre un verre avec des Imbonerakure dans un bar de la colline Rushenza, commune Muhanga, province Kayanza.

¹Comme cela est apparu dans notre dépêche le lien ci-après, au lieu d'Isidore Niyongabo alias Mayisha, Joseph Kabura est le vrai nom donné par ses parents comme on le trouve sur le communiqué de décès. Il a changé de nom lorsqu'il a utilisé le bulletin scolaire d'Isidore Niyongabo encore en vie pour avancer de classe après avoir échoué à l'examen national de la 6^{ème} année.

²https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2023/08/Assassinat_chef_Imbonerakure_Mabayi_Cibitoke.pdf

I.2. DES INFANTICIDES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 10 août 2023, au quartier Birimba, commune et province de Rumonge, un corps sans vie d'un nouveau-né en état de décomposition, a été retrouvé emballé dans un sac dans une chambre à coucher de Pélagie Kwizera, âgée de 23 ans. Selon des sources sur place, le cadavre a été enterré le même jour sur l'ordre du chef de quartier Birimba, Manasé. Selon les mêmes sources, Pélagie a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de Rumonge.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Rutovu, province Bururi

En date du 7 août 2023, sur la colline Munyinya, commune Rutovu, province Bururi, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé par des enfants à la recherche du bois de chauffage dans la brousse. Selon des sources sur place, le corps était dans un sac. Selon les mêmes sources, le corps a été enterré par la population appuyée par la Croix Rouge, en date du 08 août 2023, sur l'ordre des autorités administratives.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, sur la colline Kivuvu, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, vers 15 heures, C.K., âgée de 16 ans, a été violée par Gérard Désiré Ntakirutimana, âgé de 44 ans, marié et cultivateur. Selon des sources sur place, la victime qui était à la recherche du bois de chauffage a demandé à Gérard de l'aider à soulever ce fagot de bois afin de rentrer. Au lieu de l'aider, il a plutôt conduit la victime dans un boisement pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours sans succès. Arrivée à la maison, cette victime a révélé les faits à sa mère. Cette dernière a porté plainte auprès de la police et ce présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la commune Bugendana avant d'être transféré au cachot du parquet de Gitega en date du 09 août 2023.

Une vieille femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 05 août 2023, vers 21 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une vieille femme, Marie Thérèse Bisekanya, âgée de 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tabassée par son mari Anatole Ngerageze, âgé de 58 ans, membre du même parti. Il a tenté de l'étrangler à l'aide d'une moustiquaire. Selon des sources sur place, la genèse du conflit est que cette femme avait acheté une propriété pour son fils et une autre pour son bon fils. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite par des voisins au CDS Nyakabugu avant d'être transférée à l'hôpital du Cinquantenaire « Natwe turashoboye » de Karuzi où elle a été ali-tée. Anatole Ngerageze n'a pas été inquiété.

II.1.2. DES PERSONNES TORTUREES

Un homme tabassé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 11 août 2023, vers 3 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ndayizeye, âgé de 40 ans, originaire de la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi a été tabassé par Jibril, âgé de 43 ans, chef des Imbonerakure sur cette colline et un nommé Bitoke, âgé de 38 ans, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Ndayizeye dormait devant un portail d'Elias Mayendereyo et l'ont accusé d'être un voleur. Ils l'ont réveillé, l'ont ligoté les bras derrière le dos avant d'emmener loin des ménages où ils l'ont battu sur tout le corps. Ils lui ont volé une somme d'un million de fbu qu'il a eu en vendant sa

parcelle sur la colline Muyange. La victime a crié au secours, des gens des environs sont intervenus, les ont arrêtés et les ont conduits au cachot de la police mais ils ont été libérés le même jour par l'OPJ, Jean Marie Niyonkuru. Selon les mêmes sources, ivre, la victime était allée chez son ami vers minuit, Mayendereyo pour demander d'être hébergé et il avait appelé mais personne ne l'avait entendu car la famille était dans un sommeil. La victime a été conduite à l'Hôpital de Buhiga.

Trois personnes tabassées en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 1^{er} août 2023, vers 22 heures, sur la colline Higi-ro,

commune Ndava, province Mwaro, Marie Nindaba âgée de 82 ans, a été battue accusée de sorcellerie par Caporal-chef Helmenégilde Habonimana. Selon des sources sur place, il s'est introduit dans l'enclos de la victime et a commencé à la battre au niveau du visage, de la poitrine et du dos à l'aide des bottines. Une petite fille qui assistait à la scène a crié au secours et Jean Baptiste Nkurunziza ainsi que sa femme Jeannette sont intervenus mais ils ont été battus et blessés respectivement au niveau de l'œil droit et du front. Selon les mêmes sources, tous les

trois ont été conduits à l'hôpital Fota pour des soins médicaux. La santé de Jean Baptiste et de sa femme s'est améliorée mais la vieille femme se trouvait dans un état critique étant donné qu'elle crachait du sang. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et a été conduit au cachot du commissariat communal de Ndava par le Commissaire communal de Ndava, Colonel de Police Alfred sur l'ordre du Commissaire provincial, Colonel de Police Dominique Hakizimana. Le présumé auteur a été transféré au cachot du parquet de Mwaro.

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Deux agents de la prison Muyinga arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 03 août 2023, à la prison de Muyinga, au quartier Kinyota, commune et province Muyinga, Claudette Nikezwe et Claver, assistant juridique ont été arrêtés par Félix Havyarimana, responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir donné la permission à Floriane Irangabiye de se faire soigner dans une Polyclinique privée nommée excellence à Muyinga. Elle avait été accompagnée par des policiers quand elle était allée se faire soigner. Signalons que Floriane est une journaliste, condamnée à 10 ans de Servitude Pénale et à une amende de 1 million de fbu par le Tribunal de Grande Instance de Mukaza. Elle avait été arrêtée en date du 30 août 2022.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 20 juillet

2023, au centre urbain de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Eliphaz Nduwayo, commerçant, membre du parti UPRONA a été arrêté chez lui dans sa boutique par le Commissaire communal de police, Jean Claude Ndikuriyo accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, avant son arrestation, ces policiers ont effectué une fouille perquisition durant laquelle des marchandises composées du haricot, du riz et des jus achetés en Tanzanie d'une valeur d'au moins 850.000 fbu ont été saisies en l'accusant de fraude. Selon les mêmes sources, Eliphaz Nduwayo avait présenté des documents montrant qu'il avait payé des taxes à l'OBR. Il a été transféré au cachot du parquet de Makamba où il a été libéré en date du 3 août 2023 après avoir été contraint de payer une amende de 600.000 fbu mais ses produits sont restés gardés au cachot du parquet de Makamba.

III. DE LA JUSTICE

Libération d'un Major ayant tiré sur une personne en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 07 août 2023, Major Innocent Irakoze alias Murusiya a été relâché alors qu'il était en garde à vue au cachot de la police militaire se trouvant en commune Mukaza, près de la Messe des Officiers depuis le 13 juillet 2023. Selon des sources sur place, au niveau du bar « Black and white » situé au quartier Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural dans la nuit du 09 juillet 2023, vers 20 heures, ce militaire avait été arrêté après avoir attaqué et blessé à l'aide de son pistolet de service Augustin Niyonzima, chauffeur de taxi. Ce dernier avait été

conduit à l'Hôpital Roi Khaled pour des soins médicaux.

Arrestations des autorités administratives et des responsables de la milice Imbonerakure en commune Mabayi, province Cibitoke

Du 10 au 11 août 2023, en commune Mabayi, province Cibitoke, Nicodème Ndahabonyimana, administrateur de cette commune ; Mozaire Bazirutwabo, chef de zone Mabayi; Zacharie, chef de colline Gitukura; Tuyisabe, secrétaire-adjoint de la milice Imbonerakure au niveau communal; Ndagijimana ainsi que James Ntawuzahihera, tous les deux membres de la milice Imbonerakure ont été arrêtés. Selon des sources sur place,

en date du 10 août 2023, vers 5 heures, Nicodème Ndahabonyimana, administrateur de cette commune ; Mozaire Bazirutwabo, chef de zone Mabayi et Zacharie, chef de colline Gitukura ont été arrêtés par Ahmed Nabil, responsable provincial du SNR à Cibitoke après une fouille perquisition opérée au domicile et au bureau de cette première autorité communale. Lors de cette opération de fouille, des documents et des téléphones portables de l'administrateur communal ont été saisis. Tous ces trois administratifs ont été menottés et conduits à Bujumbura Mairie au SNR, tout près de la Cathédrale Regina Mundi. En date du 11 août 2023, Ndagijimana, de la colline Gasebeyi, voisin et proche d'Isidore Niyongabo assassiné deux jours avant, James Ntawuzahihera et Tuyisabe, secrétaire-adjoint de la milice Imbonerakure au niveau communal ont été éga-

lement arrêtés et conduits au commissariat provincial de Cibitoke par le Commissaire provincial de la police à Cibitoke, Colonel de Police Jean Claude Ntirandekura. Toutes ces personnes ont été accusées de collaborer avec des rebelles parlant le Kinyarwanda opérant dans la forêt naturelle de la Kibira.

Entre temps, des informations en provenance de cette province indiquent que certains responsables des forces de sécurité sont en cours d'être mutés en les accusant d'avoir attaqué ces rebelles. La Ligue Iteka reste préoccupée par la situation alarmante de cette province et demande à l'Etat de rompre avec cette collaboration avec ces groupes rebelles de la Kibira.

IV. DES FAITS SECURITAIRES

Entraînements paramilitaires en commune et province Kirundo

En date du 12 août 2023, sur les collines Nyange-Bushaza, Shinge et Rugero, commune et province Kirundo, environ 70 membres de la milice Imbonerakure vêtus en t-shirt du parti CNDD-FDD ont mené des entraînements paramilitaires ayant débuté vers 4 heures du matin. Parmi ces Imboneraure, il y avait Ngendakumana, Fidèle Macumi et Sibomana de Bugera. Ils ont été formés par Valence, démobilisé ex-FAB, membre du parti CNDD-FDD, commerçant de la colline Kavomo, commune et province Kirundo. Selon des sources sur place, ces entraînements paramilitaires se sont clôturés vers 11 heures, par un défilé au stade de Kirundo en suspendant des activités d'entraînement des clubs de sport.

Un nouveau-né retrouvé vivant en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 07 août 2023 indique qu'en date du 04 août 2023, sur la colline et zone Muyange, commune Nyanza-lac, province Makamba, un nouveau-né a été retrouvé vivant par des gens qui se rendaient au marché de Muyange. Selon des sources sur place,

cet enfant était enterré jusqu'aux épaules et pleurait. La mère de l'enfant n'a pas été identifiée. L'enfant a été évacué vers l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac pour des soins médicaux avant d'être confié à un centre d'accueil et de prise en charge des enfants nommé "Umuryango Murezi".

Une femme battue en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2023 indique qu'en date du 03 août 2023, vers 17 heures, sur la colline Fota, commune Ndava, province Mwaro, Lydie Habonimana, âgée de 37 ans, cultivatrice, mariée, a été battue à coup de bâtons par sa belle-sœur Beatrice Hakizimana, Sophie Manirakiza et Jean Claude Manirambona, voisins. Selon des sources sur place, elle a été accusée de sorcellerie mais ils la jalouaient car elle vivait bien avec son mari. Elle était non loin de son domicile. Elle a été conduite à l'hôpital de Fota où elle a été alitée jusqu'au 09 août 2023 avant d'être transférée à l'Hôpital de la PNB à Bujumbura mairie. Selon les mêmes sources, ces trois présumés auteurs ont été arrêtés par la police.

V. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées

à la justice et aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.